IAE POLYNÉSIE FRANCAISE
UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANCAISE

Certificat d'Université "Comptabilité approfondie des entreprises"

Année universitaire 2026/2027

POINTS CLÉS

Durée	Rythme	Niveau	Tarif
40 heures de cours en présentiel	Cours en fin de journée à partir de 17h30 et samedis matins	Bac / équivalent ou justifier d'une expérience professionnelle significative	**50 000 Fcfp**

OBJECTIFS & COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Cette formation, sanctionnée par un certificat d'université, permet aux salariés possédant déjà des notions de comptabilité d'entreprise d'approfondir leurs connaissances en comptabilité, pour pouvoir mieux s'insérer dans le marché local de l'emploi ou envisager une évolution professionnelle vers un emploi plus qualifié

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels ayant déjà acquis des notions de comptabilité d'entreprise ou ayant validé le certificat d'université « Comptabilité des entreprises privées » et titulaires au minimum d'un baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence ou bénéficiaires d'une Validation des Acquis Professionnels.

DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

40 heures de cours sur une durée de 6 mois

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôles continus

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Plateforme pédagogique Espadon

MODE DE VALIDATION DE LA FORMATION

Contrôle continu

CONTENU DÉTAILLÉ

UE. Comptabilité approfondie des d'entreprises : maitriser et pratiquer les écritures comptables liées à l'établissement et la clôture des comptes.

- Présentation des principales règles et principes comptables liés à l'arrêté des comptes ;
- Présentation des dernières mises à jour éventuelles liées la règlementation comptable polynésienne ;
- Etude détaillée et pratique des principaux travaux et écritures comptables liés à l'arrêté des comptes, en ce qui concerne :
  - Les immobilisations et les amortissements ;
  - Les stocks et encours ;
  - Les dettes et créances ;
  - Les charges à payer et les produits à recevoir ;
  - Les comptes de régularisation : charges et produits constatés d'avance, écart de conversion, …. ;
  - Les provisions et dépréciations : provisions règlementées, provisions pour dépréciation, provisions pour risques et charges, … ;
  - Quelques cas particuliers : contrats à long terme, PIDR, …. ;

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :
KOHLER Hervé, Maître de conférences HDR à l'UPF

Intervenants professionnels vacataires

IAE POLYNÉSIE FRANCAISE
UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANCAISE
B.P. 6570 - 98702 Faa'a - Tahiti - Polynésie française
Tél.: 40.80.38.77 - formation-continue@upf.pf
www.iae.upf.pf